



G ENVIRONNEMENT VOUS ACCOMPAGNE DANS LE CADRE D'ETUDES ICPE

G ENVIRONNEMENT est un bureau d'études créé en 2001, basé à GRENOBLE.

Notre secteur d'activité géographique est principalement rhônalpin, mais aussi sur toute la France et également à l'étranger (plus de 850 références à ce jour).

Notre expertise concerne :

- les ICPE,
- la gestion des sites, sols et eaux potentiellement pollués (mesures, contrôles, maîtrise d'œuvre de travaux de dépollution),
- les études d'assainissement,
- l'étude des eaux souterraines.



Nous réalisons des missions pour les ICPE dans le domaine de l'industrie :

- Dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, dossiers de déclaration,
- Mémoires de cessation d'activité,
- contrôles périodiques, prélèvements et analyses (eau, sol, air, gaz du sol),
- mesures diverses (bruit, débit, température, enregistrement automatique piézométrie ...),
- Etudes d'Impact.

G ENVIRONNEMENT peut vous accompagner dans le cadre de la mise en œuvre de la directive IED n°2010/75 du 24 novembre 2010, notamment pour l'établissement du **rapport de base** définissant l'état des sols et des eaux souterraines.



Contact pour une prise de rendez-vous
Bureau d'Etudes G ENVIRONNEMENT
6, rue des Essarts
38610 GIERES
<http://www.g-environnement.fr>

tél +33(0) 438 120 735
fax +33(0) 438 491 523
contact@g-environnement.fr